

# AS DU COLLÈGE ARISTIDE BRIAND

2011-2012

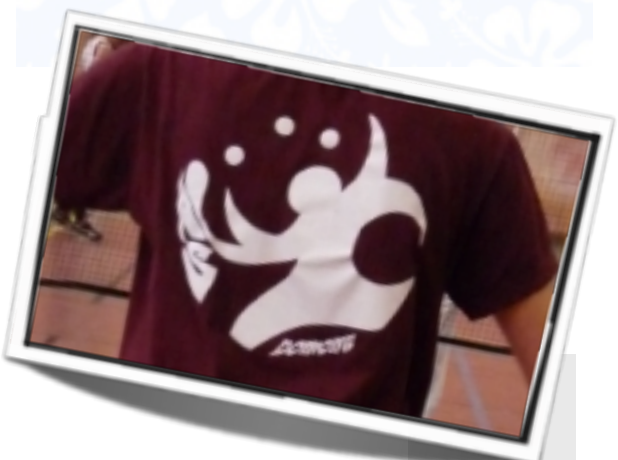


## règles de fonctionnement

Le règlement intérieur du collège est applicable dans le cadre de l'AS. C'est-à-dire que les licenciés s'engagent à être ponctuels et assidus aux entraînements et aux compétitions.

A défaut, ils devront fournir un justificatif d'absence ou de retard au professeur responsable de l'AS en question.

De la même manière les licenciés s'engagent à adopter un comportement exemplaire sous peine de se voir exclus de l'AS sans être remboursés.



## **DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur ..... autorise / n'autorise pas (1) les professeurs d'EPS à diffuser les photos et/ou les vidéos de ma fille/mon fils ..... de la classe de .....  
Les photos et vidéos pourront être diffusées sur le blog de l'AS et sur le site internet du collège :  
<http://blog.crdp-versailles.fr/associationsportivedomont/>  
<http://www.clg-briand-domont-ac-versailles.fr/>

## **URGENCE / ABSENCE**

**N° de téléphone du responsable:** .....

**Adresse e-mail du responsable:** .....

Fait le ..... / ..... / 20....

**Signature des parents :** .....

(1) rayer les mentions inutiles

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M..... autorise mon fils, ma fille (1) ..... né(e) le ....., élève de la classe ....., à participer aux entraînements et compétitions de l'AS du collège Aristide Briand..

Activité(s) choisie(s) : **BADMINTON** / **TENNIS DE TABLE** / **FOOTBALL** / **DANSE**

Mon enfant a été licencié à l'AS en 2010/2011 ? **oui** **non**

Taille du T-shirt : **12 ans** **14ans** **16ans**

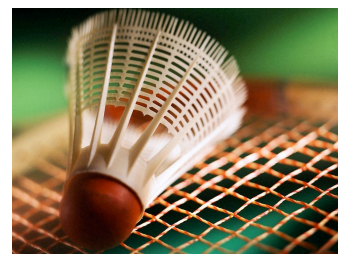
Je m'engage à respecter le règlement de l'AS, les installations et le matériel.

Fait le ..... / ..... / 20....

Signature des parents :

Signature de l'élève :

(1) rayer les mentions inutiles



# PRÉSENTATION DE L'AS

L'Association Sportive est ouverte toute l'année à tous ceux qui veulent pratiquer des activités physiques encadrées par les professeurs d'EPS le mercredi après midi et le lundi midi. Avec une licence unique de 27 euros permettant de faire une, voire plusieurs activités.

Un t-shirt de l'AS est offert pour toute inscription.

### Pour se licencier :

Il faut fournir aux professeurs d'EPS :

- L'autorisation parentale dûment complétée et signée (recto-verso),
- 1 photo d'identité,
- Un certificat médical de non contre indication pour la pratique du sport en compétition.
- Un chèque de 27 euros à l'ordre de l'AS du collège de Domont.

Programme AS 2011-2012			
activités	horaire	enseignants	lieu
badminton	13h00-17h00	Mr Deles	gymnase
	mercredi	Mr Peneticobra	
tennis de table	13h00-15h00	Mme Faure	collège
	mercredi		
tennis de table	17h00-18h00	Mme Faure	collège
	lundi		
danse	13h30-16h30	Mme Toutain	dojo
mercredi			
futsal	13h00-14h00	Mme prioux	gymnase
(foot en salle)	lundi		
Football	12h00-13h00	Mme Prioux	stade
	mardi		

### Le blog de l'AS du collège :

<http://blog.crdp-versailles.fr/associationsportivedomont/>

Des photos, des vidéos, les calendriers des compétitions, les résultats, les événements sportifs, ...

**Venez le consulter régulièrement ...**